

Journal Municipal

Mensuel : Mai 2007 - n° 178

Responsable de la Publication : Henri BAUDET

www.saintcastleguildo.fr



SOMMAIRE

- P. 2 Comité Syndical du 28/02/07
- P. 6 Permis de construire / Etat-Civil
- P. 8 Vie de la Cité
- P. 14 Tourisme Infos
- P. 17 L'Imaginer
- P. 18 Des gens de l'Isle et d'ailleurs
- P. 19 Du côté des associations
- P. 21 Bloc-notes / Infos
- P. 28 Page des jeux

INTERVENANTS

Municipalité
Daniel LECOULPIER
Pascal HAMON

Administratif
Florence QUEMA
Véronique SOUVAY

Intervenants
François HAMON Thérèse DALLE
Jean-Pierre VALES



Dépôt légal imprimerie - 1^{er} trimestre 2005

**SYNDICAT MIXTE DE REALISATION DU PORT DE SAINT CAST
DECISIONS PRISES PAR LE COMITE SYNDICAL
DU 28 FEVRIER 2007**

1/ - BUDGET PRIMITIF

Madame Denizane ayant indiqué que le Compte de Gestion n'a pas été fourni par la Trésorerie Générale, Monsieur Brémont confirme que le Compte Administratif sera présenté lors du prochain Comité syndical.

Monsieur Lefeuvre informe que le Syndicat sera assujéti à la TVA qui sera récupérable à partir du 3^{ème} trimestre ; une ligne de trésorerie suffit ; le budget doit donc être voté Hors Taxe, d'où la non nécessité de contracter un prêt relais pour financer l'avance de TVA ; il précise toutefois que, pour le budget 2007, la balance étant certifiée, il peut être voté.

Monsieur BREMONT, Président, propose à l'Assemblée le vote du Budget Primitif 2007, Après avoir entendu l'exposé de Monsieur BREMONT, Président,

***LE COMITE SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,
APRES UN VOTE A MAIN LEVEE, A L'UNANIMITE***

VOTE le Budget Primitif du Syndicat Mixte de Réalisation du Port de Saint Cast – Année 2007.

Celui-ci s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 61 000 €

Recettes : 61 000 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 5 712 000 €

Recettes : 5 712.000 €

2/ - AVENANT N° 3 AU MARCHE SIGNE AVEC INGEROP

Le projet d'avenant signé par le groupement d'entreprises a été remis

Monsieur BREMONT, Président, rappelle la notification du marché du 12 mars 2003.

Monsieur BREMONT, Président, rappelle la délibération du Syndicat Mixte d'Etudes du Port de Saint Cast en date du 16 mars 2005 l'autorisant à signer l'avenant n° 2 concernant le changement du mandataire entre les sociétés Cras et Ingérop, Ingérop devenant le mandataire du groupement.

Il rappelle la délibération du Syndicat Mixte de Réalisation du Port de Saint Cast du 12 juillet 2006 décidant de transférer la maîtrise d'ouvrage, sur les prestations non soldées, du Syndicat Mixte d'Etudes au Syndicat Mixte de Réalisation.

Il informe que par lettre en date du 13 juillet 2006, la société Ingérop, mandataire du marché, a fait état auprès de la maîtrise d'ouvrage d'une modification de son statut juridique en ce qui concerne sa raison sociale, la société Ingérop Conseil et Ingénierie, nouvelle structure qui prolongera l'activité de la société initiale en matière d'ingénierie pluri disciplinaire et en particulier celle qui lui a été confiée par le Syndicat Mixte.

Monsieur BREMONT, Président, propose à l'Assemblée de régulariser cette adaptation par voie d'avenant, cette modification du contrat initial n'entraînant aucune observation particulière.

***LE COMITE SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE
APRES UN VOTE A MAIN LEVEE, A L'UNANIMITE***

Autorise Monsieur BREMONT, Président, à signer l'avenant n° 3 régularisant cette modification du contrat initial

3/ - CONVENTION AVEC L'UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE (UBO)

Monsieur BREMONT, Président, informe l'Assemblée qu'il est devenu nécessaire de réaliser un diagnostic des herbiers de zostères conformément aux prescriptions de l'Arrêté déclaratif de la Déclaration d'Utilité Publique.

Cette prestation ne pouvant être réalisée que par un spécialiste reconnu, il a été fait appel à l'Université de Bretagne Occidentale qui a accepté de réaliser cette prestation moyennant une dépense de 8.500 € TTC.

Monsieur BREMONT, Président, propose à l'Assemblée de l'autoriser à signer toutes les pièces nécessaires.

***LE COMITE SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE
APRES UN VOTE A MAIN LEVEE, A L'UNANIMITE***

Autorise Monsieur BREMONT, Président, à signer toutes les pièces nécessaires.

4/ - ACHEVEMENT DE LA MISSION D'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE

Monsieur BREMONT, Président, rappelle la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage sans délégation financière signée par Monsieur le Maire le 28 juin 2002 et Monsieur le Préfet le 11 juillet 2002.

Il rappelle que par la suite, la maîtrise d'ouvrage a été transférée à un Syndicat Mixte d'Etudes puis au Syndicat Mixte de Réalisation du Port de Saint Cast créé en juillet 2006, le contrat initial conclu avec la DDE n'ayant pas été affecté sur le plan administratif par ces modifications.

Lors de sa séance du 4 octobre 2006, le Comité syndical, par délibération, a décidé de confier aux services du Conseil Général, une mission d'assistance technique et administrative, mission emportant parallèlement l'arrêt de la mission confiée à la DDE pour ce mandat.

Monsieur BREMONT, Président, rappelle l'article 8 de la convention de mandat concernant la résiliation.

Il propose à l'Assemblée de l'autoriser à résilier la Convention de mandat liant la DDE au Syndicat Mixte de Réalisation.

***LE COMITE SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE
APRES UN VOTE A MAIN LEVEE, A L'UNANIMITE***

Autorise Monsieur BREMONT, Président, à résilier la Convention de mandat liant la DDE au Syndicat Mixte de Réalisation selon l'article 8 de cette convention.

5/ - MISSION A MAITRE BOIS POUR ASSISTER JURIDIQUEMENT LE SYNDICAT DANS LA PROCEDURE DE REFERE - CONSTAT

Monsieur BREMONT, Président, informe l'Assemblée qu'il est devenu nécessaire de faire établir rapidement par un expert judiciaire un constat sur l'état des lieux avoisinant avant le démarrage des travaux et le cas échéant, de faire préciser celui-ci pendant l'exécution du chantier.

Monsieur BREMONT fait état de la lettre du 31 janvier 2007 adressée à la Société Civile Professionnelle d'Avocats ayant son siège 106 A rue Eugène Pottier, allée Francis Charpentier 35043 Rennes, dans laquelle il est indiqué que le Syndicat Mixte décide d'introduire un « référé – constat » fondé sur les dispositions de l'article R 531-1 du Code de Justice administrative et de confier à la SCP le soin d'assurer la défense des intérêts juridictionnels du Syndicat à l'occasion de cette procédure pour un montant d'honoraires estimé à 2 000 €.

Il rappelle que, comme il est d'usage en matière de procédure devant le juge des référés, la ratification

de cette décision peut être effectuée par délibération ultérieurement. Il propose à l'Assemblée de le faire.

**LE COMITE SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE
APRES UN VOTE A MAIN LEVEE, A L'UNANIMITE**

Décide de ratifier cette décision.

Autorise Monsieur BREMONT, Président, à signer toutes les pièces nécessaires.

6/ - EXAMEN DES DISPOSITIFS D'AVANCE DE TRESORERIE

Monsieur Fournier précise qu'il faut lancer cette consultation pour pouvoir retenir un organisme bancaire pour l'obtention de prêts relais et d'avance de trésorerie et que le montant global des travaux (20.5 M€ HT) seront ventilés annuellement de la manière suivante : 5 M€ en 2007, 10 M€ en 2008 et 5.5 M€ en 2009.

Monsieur BREMONT, Président, informe l'Assemblée qu'il va être nécessaire de procéder à la consultation d'organismes financiers pour l'obtention de prêts relais et d'avances de trésorerie.

Il propose à l'Assemblée de l'autoriser à lancer cette consultation.

**LE COMITE SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE
APRES UN VOTE A MAIN LEVEE, A L'UNANIMITE**

Autorise Monsieur BREMONT, Président, à lancer cette consultation et à signer toutes les pièces nécessaires.

7/ - QUESTIONS DIVERSES

7.1/ - ETUDE GEOTECHNIQUE SUR CANEVEZ

Madame Le Pevedic précise que cette mission a pour but de définir les conditions de réalisation du terre-plein de Canevez en fonction du sol en place et sa jonction avec les équipements pré-existants. Initialement prévu d'être mise à la charge des entreprises qui auront à effectuer les travaux d'extension du port, elle en a été retirée dans le cadre de la deuxième consultation dans le but de réaliser des économies substantielles.

Monsieur BREMONT, Président, expose qu'une campagne de reconnaissance géotechnique sous le futur terre-plein de Canevez est nécessaire avant d'engager les travaux.

Les résultats de cette étude permettront de préciser et d'optimiser les caractéristiques du terre-plein.

Le coût est évalué à 150 000 € HT et la dépense est prévue au budget 2007 (chapitre 203).

Il convient de définir le mode de consultation.

Monsieur BREMONT, Président, propose de retenir la procédure adaptée.

**LE COMITE SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE
APRES UN VOTE A MAIN LEVEE, A L'UNANIMITE**

Décide de lancer la consultation pour les études géotechniques sous la forme d'un marché sur procédure adaptée,

Autorise Monsieur le Président à signer les marchés à intervenir dans le respect des décisions d'attribution de la Commission d'Appels d'Offres.

7.2/ - CREATION D'UN BUREAU

Monsieur Brémont informe que la création d'un Bureau avec délégations bien définies par le Syndicat, serait de nature à permettre une meilleure réactivité du Syndicat et plus de souplesse dans l'exécution de ses missions. Il souligne que cette décision est légalement autorisée.

Il propose que ce dernier soit constitué de 3 Conseillers généraux (dont 1 membre de l'opposition au sein du Conseil Général des Côtes d'Armor), 2 représentants de la Commune et 1 de la CCI.

Monsieur Vaspert, tout en reconnaissant l'intérêt de la démarche, signale qu'il souhaite consulter les membres de son groupe pour ce qui concerne la nomination de son représentant.

Monsieur Brémont propose que les noms soient fournis sous un mois afin que la décision soit prise lors du prochain Comité syndical.

Madame Tillon souhaite que les délégations qui seront données au Bureau soient nettement précisées.

7.3/ - DELEGATION POUR LES MARCHES SOUS PROCEDURE ADAPTEE

Monsieur BREMONT, Président, indique que conformément au Code des Marchés publics, pour toutes les commandes ou marchés passés sous forme de procédure adaptée, le Président du Syndicat Mixte peut être autorisé, par délégation du Comité Syndical, à prendre toutes les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services dans la mesure où les crédits sont inscrits au budget.

Le Président est amené à rendre compte, à posteriori, au Conseil Syndical, de l'ensemble des commandes passées sous cette procédure.

LE COMITE SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE APRES UN VOTE A MAIN LEVEE, A L'UNANIMITE

Autorise Monsieur BREMONT, Président, à prendre toutes les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services (procédure adaptée) dans la mesure où les crédits sont inscrits au Budget et ceci pour la durée de son mandat.

Madame Le Pevedic fait le point sur l'ensemble du projet :

L'appel d'offres a été lancé le 12 janvier 2007 ; il concerne 3 lots :

- lot 1 : la fourniture des matériaux, leur mise en œuvre ; la réalisation des dragages, des terre-pleins et des superstructures ; les pieux.
- lot 2 : les pieux et pontons lourds.
- lot 3 : les pontons légers et catways.

La remise des plis est demandée pour le 21 mars et la Commission d'appel d'offres se réunira le 27 mars au matin. Environ 30 dossiers ont été demandés actuellement et il y a peu de questions de la part des entreprises.

Monsieur Brémont insiste sur le fait que les résultats de cette Commission sont strictement confidentiels, il faut que la légalité soit respectée tant qu'il n'y aura pas eu une délibération du Comité syndical.

Madame Le Pevedic précise le déroulement du dépouillement des offres :

- la Commission d'ouverture des plis se réunit le 27 mars,
- les offres sont ensuite analysées ; pour ce faire, un mois est nécessaire,
- la Commission se réunit une seconde fois fin avril – début mai,
- le Comité syndical se prononce,
- la notification des marchés devrait parvenir aux entreprises retenues fin mai,
- la préparation du chantier devrait avoir lieu pendant l'été,
- les travaux devraient démarrer en septembre.

PERMIS DE CONSTRUIRE – ETAT CIVIL

- **L.T.06M3004** déposée par M. RUELLOU François, rue de la Ville Auvay, pour la création d'un lot
- **L.T.07M3005** déposée par Indivision DUPONT/PETERS-DESTERACT, Boulevard de la Garde, pour la création de 2 lots
- **L.T.07M3006** déposée par Mme BRUNEL Evelyne, rue des Bignons, pour la création de 6 lots
- **P.C.05M1038 modificatif** déposé par M. KARSENTI Pierre, rue des Châtes Gaillard, pour la modification de façades
- **P.C 05M1045 modificatif** déposé par M. PITOIS Vincent, rue du Hameau, pour modification de l'implantation, la surface, la hauteur et l'aspect de la construction
- **P.C.06M1011 modificatif** déposé par M. et Mme ROHAN Yves, rue des Carouges, pour la modification de l'aspect extérieur
- **P.C.06M1052 modificatif** déposé par M. FABRY Renaud, lotissement Domaine de Rochevin (lot 10) pour création garage, ouverture façade Nord Ouest
- **P.C.06M1059 modificatif** déposé par M. et Mme MONFORT René, rue de la Fossierolle, pour modification de l'aspect extérieur d'une maison
- **P.C.06M1103** déposé par M. et Mme MENARD Christophe, Square Pellion, pour la transformation d'un appartement en salle de bar.
- **P.C.06M1114** déposé par M. SALLON Jean-Charles, rue du Port aux Oranges, pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C.06M1116** déposé par M. REVERT Dominique, rue de la Corvais, pour changement de destination des lieux (transformation d'un garage en pièce à vivre)
- **P.C.06M1117** déposé par M. et Mme LEMOINE, 7, rue de la Fossierolle pour l'extension d'une maison individuelle
- **P.C.06M1118** déposée par M. et Mme PERROT Christian, rue des Hauts Champs, pour l'extension d'une maison individuelle et construction d'une piscine
- **P.C.06M1119** déposé par M. et Mme ROUAULT André, rue de Saint Eniguet, pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C.06M1120** déposé par M. MIGUEL Laurent, 28, boulevard de l'Arguenon, pour l'extension d'une maison individuelle
- **P.C.06M1121** déposé par M. et Mme ROUAULT Christophe, lotissement Résidence de Pen-Guen (lot 9)
- **P.C.06M1122** déposée par M. et Mme GAUTRON Patrick, rue de la Croix Bienvenue, pour la création d'une maison individuelle
- **P.C.06M1124** déposé par EURL la Gironnais, avenue de Pen Guen, pour la construction de 2 maisons à usage d'habitation
- **P.C.06M1126** déposé par M. et Mme DELAGE Dominique, 15, rue de la Bassière, pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C.06M1130** déposé par M. IRELAND Robert, rue de la Couverclaire, pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C.06M1129** déposé par M. et Mme LE GUILLON Laurent, lotissement Domaine de Rochevin (lot 12), pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C.06M1131** déposé par Mme FOUCAULT Rachel, rue de la Grohendais, pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C 07M1001** déposé par M. et Mme AVICE Robert, 32, rue des Nouettes, pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C.07M1005** déposé par M. BLOUET André, rue du Tertre Rimboung, pour l'agrandissement d'une maison individuelle
- **P.C 07M1007** déposé par M. et Mme HONORE Gilles, 31, Boulevard de la Garde, pour l'extension d'une terrasse
- **P.C 07M1013** déposée par M. LE COTTIER Gilles, Avenue de Pen-Guen, Résidence de Pen-Guen (lot 1), pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C 07M1014** déposé par les conjoints DUROUCHOUX, 2, rue Alfred Marinier, pour l'extension d'une maison individuelle



- **P.C 07M1016** déposé par Mme PAWLACZYK Jeanne, rue des Quatre Vaux, pour la construction d'un garage
- **D.T.06M6176** déposée par Mme DUBOURG Bernadette, 68, rue du Sémaphore, pour une piscine
- **D.T.07M6004** déposée par M. BOLLAERT Thierry, 23, rue du Sémaphore, pour l'extension d'une maison
- **D.T 07M6007** déposée par M. GRADT Michel, rue de Villeneuve, pour la pose de 5 velux
- **D.T.07M6023** déposée par Mme DOUET Marie-Thérèse, 12, rue Richard Chauvin, pour un abri de jardin
- **D.T.07M6024** déposée par M. AUBERT Nicolas, 5, rue de la Fosserolle, pour un abri de jardin.
- **D.T.07M6025** déposée par Mme RAGOT Marguerite, rue des Hauts de Plume, pour une clôture, pose d'un portail et création d'une terrasse
- **D.T.07M6026** déposée par Mme LEROLLE Nicolas, rue Roger Rouillier, pour la pose de châssis de toit
- **D.T.07M6027** déposée par M. KARILLA Arnaud, 18, rue du Moulin d'Anne, pour la pose de 2 velux
- **D.T.07M6028** déposée par M. LEBON Michel, rue Saint-Gilles, pour la pose d'un portail
- **D.T.07M6029** déposée par M. MONLOUIS Claude, 55, rue des Nouettes, pour la pose de châssis de toit
- **D.T.07M6030** déposée par M. CARREY Jean-Michel, 14, Place Anatole le Braz, pour une clôture et création et modification d'ouvertures
- **D.T.07M6033** déposée par M. VANNIERE Philippe, rue de Rocheven, pour la pose de châssis de toit
- **D.T.07M6034** déposée par M. LE BRIS Laurent, 36, rue des Vallets, pour la pose de châssis de toit
- **D.T.07M6035** déposée par M. THORIN Yves, 25, rue de Chateaubriand, pour une clôture
- **D.T.07M6036** déposée par M. THOMAS Félix, rue de la Croix Bienvenue, pour une clôture
- **D.T.07M6038** déposée par M. TRICLIN James, 29, rue de la Résistance, pour un abri de jardin
- **D.T.07M6039** déposée par Mme GAUTIER Louise, 1, rue Lepesant, pour un abri de jardin
- **D.T.07M6040** déposée par M. LEONARD Philippe, rue de la Ville Pichet, pour un garage
- **D.T.07M6041** déposée par M. LORRE René, rue du Combat des Cinq Chemins, pour une clôture
- **D.T 06M6042** déposée par M. BERTEL Louis, 6, rue Lepesant, pour une clôture
- **D.T 07M6044** déposée par M. RITTER Gilles, 49, rue des Nouettes, pour une clôture
- **D.T 06M6045** déposée par M. BLANCHET Gilles 6, Boulevard de la Côte d'Emeraude, pour poste de 3 velux
- **D.T 07M6048** déposée par M. et Mme GARY, rue de Sainte-Brigitte, pour la modification et la création d'ouvertures
- **D.T 07M6049** déposée par Mme COUFFIN Françoise, 5, Boulevard de la Vieuxville, pour la réfection d'une clôture

ETAT-CIVIL

LORSQUE L'ENFANT PARAÎT...

Le 04 avril 2007 : Elias DESCOMES – CHOQUES – Rue du Hameau



POUR LE MEILLEUR BIEN SÛR !

Le 28 avril 2007 : Jean DUMONT et Isabelle MAITRALAIN – Chemin du Port aux Oranges

ILS NOUS ONT QUITTES

Le 5 avril 2007 : Geneviève LAMBALLAIS – 88 ans – Rue des Chattes Gaillard

Le 10 avril 2007 : Eugène LEMAITRE – 78 ans – 6 Rue Antoine Morin

VIE DE LA CITE

RESULTATS DU 1^{ER} TOUR DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES DU 22 AVRIL 2007

Nombre d'électeurs inscrits	1276	1055	909	3240
Nombre de votants	1120	916	796	2832
Bulletins nuls	13	11	6	30
Suffrage exprimés	1107	905	790	2802
CANDIDATS	BUREAU 1	BUREAU 2	BUREAU 3	TOTAL
1 – Olivier BESANCENOT	42	29	45	116
2 – Marie-George BUFFET	21	14	11	46
3 – Gérard SCHIVARDI	2	4	1	7
4 – François BAYROU	210	172	145	527
5 – José BOVÉ	18	11	11	40
6 – Dominique VOYNET	12	13	13	38
7 – Philippe de VILLIERS	32	35	14	81
8 – Ségolène ROYAL	220	216	186	622
9 – Frédéric NIHOUS	15	12	12	39
10 – Jean-Marie LE PEN	89	75	79	243
11 – Arlette LAGUILLIER	9	7	5	21
12 – Nicolas SARKOZY	437	317	268	1022

ELECTIONS – RAPPEL(n° du bureau précisé sur la carte électorale)

La Commune dispose de trois bureaux de vote

Bureau n° 1 Salle d'Armor – Rotonde **Bureau n° 2** Salle d'Armor – Grande salle

Bureau n° 3 Salle des Pierres Sonnantes – Notre Dame du Guildo

LIAISON PIETONNE

Ouf ! les travaux se poursuivent....

Dans sa grande sagesse, la justice a débouté les quatre riverains résidents secondaires qui prétendaient faire barrage à la réalisation de ce projet de liaison piétonne tant attendu entre les Mielles et le Port. Condamnés aux dépens, ces quatre justiciables doivent méditer sur la pertinence d'interpeller la justice sur la base d'affirmations aussi peu justifiées.

Aujourd'hui, chacun peut constater combien l'ouvrage sécurise, embellit et valorise, ces immeubles caractéristiques de la saga balnéaire de Saint-Cast.

L'entreprise BORSA s'active à la mise en place du parement en pierre de taille (granit) pour que, dès le 15 juin, une plage protégée, propre et accessible soit proposée aux premiers visiteurs de l'été et aux résidents secondaires.



La Municipalité veille à ce que cet engagement soit tenu et, convaincue de l'intérêt public du projet, elle œuvre, au quotidien et contre vents et marées, au respect des phases de réalisation.

DEVOIR DE MEMOIRE

Un sentier de l'Isle.....un sentier qui témoigne

Un droit de passage très ancien a toujours permis de se rendre rapidement de la rue des NOUETTES à celle du MOULIN BILY, dans le prolongement de la rue des CAROUGES

Quotidiennement utilisé par les habitants de ce quartier, ce chemin a pris une importance historique lorsque, en 1943, il a été systématiquement emprunté par des résistants qui allaient rejoindre la Grande Bretagne ou qui, au contraire, en arrivaient.

Ces combattants, hommes et femmes, étaient conduits par un “ passeur de l'ombre ” de 20 ans, natif de SAINT-CAST et organisateur du réseau “ VAR”.

Le réseau “ VAR” a été l'un des réseaux d'évasion vers la Grande-Bretagne .

Ces réseaux, auxquels l'Institut Culturel de Bretagne a rendu hommage, à Saint-Malo le 27 septembre 2003, ont existé en Bretagne dès 1940,

D'abord spontanés (par exemple, c'est seuls, dans 5 bateaux, que tous les hommes valides, entre 17 et 60 ans, de l'île de SEIN ont rallié la FRANCE LIBRE dès les 24 et 26 juin 1940), les “ voyages” ont été ensuite de plus en plus organisés, souvent par les services secrets britanniques.

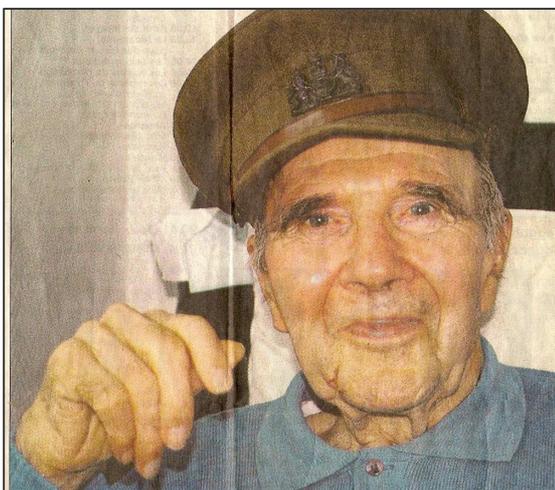
- ✓ L'initiative de la création du réseau “ VAR”, en 1943, revient à la GRANDE-BRETAGNE.
- ✓ L'organisation et la vie du réseau à terre, en FRANCE, reviennent à SAINT-CAST.

Comme tous les autres réseaux de passage entre BRETAGNE et GRANDE-BRETAGNE, le réseau “ VAR” avait une triple mission :

- ✓ Faire évader des volontaires qui souhaitaient rejoindre la Grande Bretagne.
- ✓ Récupérer des aviateurs abattus au dessus du territoire français et les faire passer en Grande Bretagne
- ✓ Débarquer du matériel et des hommes qui rejoignaient la résistance intérieure.

Pour cela, bien sûr, il fallait organiser le transport, le ravitaillement et l'hébergement dans la plus grande clandestinité.

Notre sentier de l'ISLE a fait partie des moyens de la clandestinité.



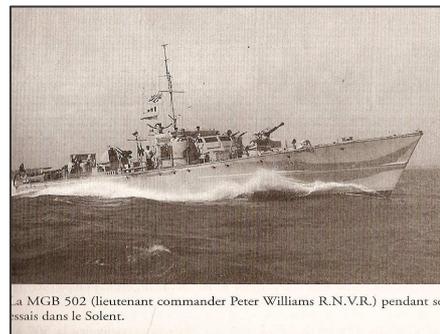
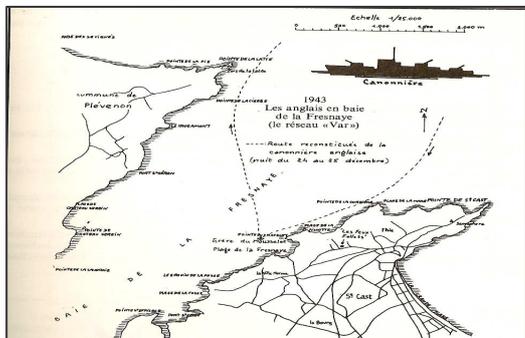
Le “ passeur de l'ombre ”, ARISTIDE SICOT, récupérait les candidats au départ à la gare de PLESTAN et un taxi, souvent conduit par un autre habitant de SAINT-CAST, M Le BOUDER ou M COCHERY, les véhiculait et les déposait rue du MOULIN-BILY.

C'est ensuite, en colonne, derrière leur passeur, par notre sentier de l'ISLE, qu'ils rejoignaient leur lieu de transit, la villa “LES FEUX FOLLETS” où ils étaient nourris et hébergés par les parents d'Aristide SICOT, en attendant la dernière étape du voyage.



La baleinière servant au transport entre la vedette Mousselet.

Tout cela se passait la nuit et, la nuit suivante, toujours une nuit sans lune, la même colonne rejoignait, par le sentier des douaniers, la crique du MOUSSELET où des **baleinières** les embarquaient pour rejoindre une **canonnière** MGB pilotée par des spécialistes de vedettes rapides tels que Peter WILLIAMS ou David BIRKIN (père de la comédienne Jane BIRKIN) et qui mouillait à l'entrée de la baie de la FRESNAYE.



La MGB 502 (lieutenant commander Peter Williams R.N.V.R.) pendant ses essais dans le Solent.

Les baleinières revenaient au MOUSSELET avec d'autres résistants qui effectuaient le chemin inverse.

Ces transferts étaient terriblement risqués tant la surveillance allemande était importante sur la côte et sur les routes.

Le réseau "VAR" a néanmoins pu fonctionner, à SAINT-CAST, jusqu'au 23 décembre 1943, date à laquelle une opération a échoué et a nécessité de disperser, en urgence, les 12 candidats au départ de ce soir là.

(le réseau "VAR" a ensuite poursuivi son activité sur un autre site, "Beg An Fry" à GUIMAËC, dans le Finistère, jusque mai 1944).

41 combattants, parmi lesquels le futur général ALLARD qui deviendra chef de l'armée secrète en France, ont emprunté notre sentier de l'ISLE : 22 d'entre eux, dans le sens rue des Nouettes - rue du Moulin Bily et 19 dans l'autre sens.

Grâce à ce chemin, personne n'a jamais connu le lieu de transit.

Il paraît tout naturel qu'existe, à SAINT-CAST, un témoignage de l'existence du réseau VAR. Il paraît tout aussi naturel que le lieu de ce témoignage soit notre sentier de l'ISLE qui deviendra, **à partir du 08 mai 2007**, le **sentier du réseau "VAR"**.

Thérèse Dalle (nièce d'A. SICOT)

sources

- « Flotilles secrètes » de Sir Richard BROOKS (historien officiel de la seconde guerre mondiale) – éditions MDV- 2001 (pages 325 à 340)
- « Par les nuits les plus longues » de Roger HUGUEN (thèse de 3^{ème} cycle d'histoire contemporaine de 1974) – éditions COOP-BREIZH – 2002
- « Histoire de Saint- Cast- Le- Guildo » de Pierre AMIOT –édition 1990 (chapitre sur le réseau VAR pages 369 à 374)
- articles de Charles LEVÊQUE dans le « PETIT BLEU » -juillet/Août 2004- N°s 3052 à 3055
- articles de « OUEST- France » du 24 septembre 2003 édition Pays de Loire et du 27 septembre /édition Saint-Malo
- mes entretiens avec Aristide SICOT de janvier 2003 à juillet 2004, relus et validés par lui.

Mais où est donc "le port aux oranges" ? (suite)

Pour continuer l'enquête sur la position exacte du Port aux Oranges apportons une pièce au débat.

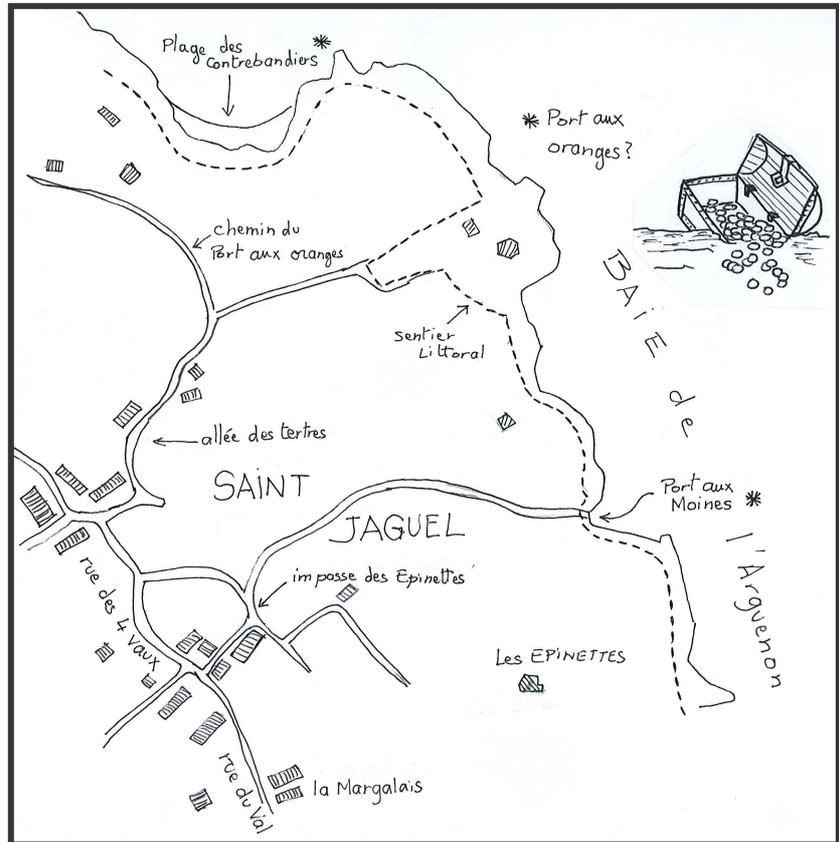
Voici l'extrait du livre de Pierre AMIOT, Histoire de Saint Cast le Guildo (1990) :

« Selon la tradition orale, un jour, sous l'ancien régime, une goélette fait naufrage devant St Jaguel. De nombreuses oranges viennent à la côte, mais aussi de nombreuses pièces d'or. Les anciens pensent qu'il s'agissait là d'un navire de contrebande. On conte aussi que le capitaine, rescapé du naufrage, aurait déclaré : que les gens qui ont pris l'or sont riches pour plusieurs générations.

NB : c'est dans cette anse que jadis embarquaient et débarquaient les moines de St Jacut ».

Cette anse ne peut être que le « port » ou « port aux moines », qui donne sur le « chemin des moines ».

Les moines empruntaient en effet le chemin en dessous des Epinettes qui remonte, presque en ligne droite vers le Parc, ferme leur appartenant, et leur fournissant les produits de la terre.



A son départ de la grève et d'une petite crique protectrice, ce chemin est entre deux vieux murs construits de grosses pierres. Il débouche sur l'Impasse des Epinettes.

Si la thèse de Pierre AMIOT est retenue, nous pouvons constater que le chemin baptisé « Chemin du Port aux oranges », qui part de l'Allée des Tertres, n'aboutit pas sur le site éponyme.

En Mairie, nous n'avons pas encore reçu de témoignages ou de documents confirmant ou infirmant les propos de P. AMIOT.

Nous n'avons pas reçu la moindre pièce d'or récupérée de ce naufrage...

Nous n'en attendions pas non plus...

PH

JOURNAL « LE PETIT BLEU »

Nouvelles coordonnées du correspondant local : Georges BRIEND

1 Rue Berthelot 22550 SAINT POTAN

☎ 02.96.83.74.60 mail : briend-georges@wanadoo.fr

ENVIRONNEMENT



- **les composteurs individuels de jardin**

La Communauté de Communes du pays de Matignon souhaite proposer à l'ensemble des habitants des composteurs individuels de jardin.

Cette opération permettra de réduire significativement le volume d'ordures ménagères à traiter par la collectivité.

Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous auprès de votre mairie ou de la Communauté de Communes du Pays de Matignon.

Une utilisation simple et un coût peu élevé :

Le composteur est en pin raboté. Il est composé de 8 panneaux, d'un couvercle et de quatre barres de liaisons. Le montage s'effectue en quelques minutes sans outils. Grâce à des ouvertures multiples, le retournement du compost se fait aisément.

Subventionnés par l'ADEME, le Conseil Général et la Communauté de Communes du Pays de Matignon, les composteurs de 400 L ou de 600 L, vous seront proposés respectivement à 16 € ou 21 €.

Pour les autres volumes, consulter la Communauté de Communes.

Contact : Alexandra LECONTE, Communauté de Communes du Pays de Matignon,
Tél : 02.96.41.15.11

- **Des nouveaux dans le tri-sélectif**

Deux nouveaux déchets recyclables :

- Les bouteilles d'huiles de cuisine vides en plastiques sont à déposer dans les conteneurs jaunes
- Les enveloppes à fenêtres sont à mettre dans les conteneurs bleus

- **ATTENTION aux sanctions en cas d'infraction !!!!**

Des contrôles ont été effectués dans les bennes à ordures ménagères, et le bilan n'est pas satisfaisant !

Nous avons comptabilisé beaucoup trop de plastique et de carton ! Nous vous rappelons que ces déchets sont à déposer dans les conteneurs jaunes. Il ne faut pas relâcher les efforts sinon gare aux sanctions !

LES TRAVAUX DE JARDINAGE:

Ils sont par nature merveilleusement silencieux sauf la TONTE DU GAZON et la TAILLE DE HAIE. Afin de ne pas importuner notre voisinage, observons la réglementation (arrêté Préfectoral du 27/02/1990)

:

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 30.
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h



FEUX DE JARDIN :

Ils sont interdits par l'arrêté préfectoral du 1^{er} février 1990, entre le 1^{er} avril et le 30 septembre



FLEURISSEMENT



Une nouvelle fois la Commune de Saint-Cast le Guildo participe au concours des villes et villages fleuris et organise un concours communal de fleurissement.

Ainsi, la commission fleurissement se déplacera sur la Commune en juin pour sélectionner les jardins, parcs ou cours que vous avez plaisir à fleurir et rendre accueillants

Si vous souhaitez que le jury passe et remarque votre jardin, vous pouvez contacter la Mairie au 02.96.41.80.18 ou retourner le coupon réponse ci-dessous à la Commission Fleurissement ;

Critères de sélection :

- * Harmonie d'ensemble
- * Composition d'ensemble
 - Equilibre des végétaux (quantité répartition)
 - Equilibre des couleurs
 - Choix des végétaux
- * Entretien
 - Pas de désherbage chimique aux abords des points d'eau (fossés, caniveaux, étangs, mares, ruisseaux, puits, grilles eaux pluviales..)
 - Conduite des végétaux (taille, remplacement)
 - Techniques alternatives (paillage, compostage, plantes couvre sol, manuel, balayage...)
 - Economie d'eau



FLEURISSEMENT

Nom : _____ Prénom _____

Adresse : _____

☎: _____

Souhaite participer au concours communal de fleurissement

Coupon à retourner avant le 15 juin 2007 à la Mairie de Saint-Cast le Guildo à l'attention de Madame ROUAULT

TOURISME INFOS

www.saintcastlequildo.com

L'OFFICE DE TOURISME AU SERVICE DE TOUTES ET DE TOUS

L'Assemblée Générale de l'Office de Tourisme s'est tenue le 28 mars 2007.

Après le vote de la mise à jour des statuts, nécessaire pour corriger quelques incohérences, le rapport d'activité a été présenté.

L'année touristique 2006 a été satisfaisante avec une fréquentation plus importante en juillet et durant les vacances scolaires de Printemps et de la Toussaint. Les réservations sont toujours aussi tardives. Comme en 2005 la consommation reste faible.

Le hall d'accueil réaménagé de l'Office de Tourisme, offrant une plus grande surface d'accueil et de meilleures conditions de travail au personnel, le succès des points d'accès Internet ouverts au public, sont des raisons de l'accroissement du nombre de visiteurs puisqu'il a progressé de 14% pour atteindre 27240.

Nous avons limité en 2006 notre participation aux salons. Toutefois nous étions présents au Salon du Tourisme de Bruxelles et au Salon Nautique. Parallèlement Saint Cast le Guildo était représentée dans 15 salons en France et à l'Etranger dans le cadre du réseau des Stations Nouvelle Vague dont nous faisons partie.

Nous avons fait la promotion de Saint Cast le Guildo sur France Bleu Armorique à 8h 50 durant 2 semaines à travers le jeu « destination week end de charme ».

Le site Internet www.saintcastlequildo.com a été visité en 2006 par plus 100000 visiteurs et a été enrichi de nouvelles fonctions : newsletter, envoi d'e-card, annonceurs, film promotionnel à l'occasion du Salon Nautique.

L'Office de Tourisme particulièrement concerné par les projets de nouvelles infrastructures a diffusé le 24 novembre 2006 un communiqué de presse « pour une réalisation rapide de la liaison piétonne. »

Les animations sportives et culturelles **Cap Armor** pour tous, adultes et enfants à partir de 10 ans, que l'Office de Tourisme propose pour un prix modique chaque année depuis plus de 20 ans en saison estivale mais également aux vacances de Printemps, remportent depuis 2 ans un nouveau succès.

Par ailleurs nous avons commencé à mettre en place « l'observatoire local du tourisme », outil composé d'indicateurs permettant de mesurer l'évolution de la fréquentation touristique au fil des années, indicateurs indispensables pour nous permettre d'élaborer un plan cohérent de développement touristique en collaboration avec tous les acteurs touristiques.

Enfin l'Office de Tourisme a enregistré en 2006 une forte progression de ses adhérents qui sont passés à 145 contre 114 en 2005.

Cette marque de confiance des acteurs touristiques, artisans, commerçants, associations ou particuliers nous conforte dans les objectifs que nous nous sommes fixés, concrétisés par les résultats atteints.

Sur le plan financier, 2006 confirme le redressement engagé en 2004 après plusieurs années de déficit. Depuis 2005 le résultat de l'exercice est positif et s'élève pour cette année 2006 à 17896 €.

Nos actions 2007 sont dans la continuité de celles engagées les années précédentes dans le but de développer la notoriété de Saint Cast le Guildo particulièrement hors saison estivale.

Début de cette année un nouveau guide touristique a été édité plus complet avec plus d'annonceurs, un guide des locations et prochainement le calendrier des festivités.



En mai l'Office des Tourisme sera encore plus accueillant car un nouveau mobilier d'accueil plus adapté, ainsi qu'un point Internet pour PC portable seront installés.

Concernant la promotion/communication Saint Cast le Guildo était présent aux salons de Stuttgart, Bruxelles, Liège mais également en centre ville à Reims.

Vous pourrez de nouveau entendre sur France Bleu Armorique à 8h50 le jeu « week end de charme » mais également un jeu sur la radio RFM.

Parallèlement vous pourrez découvrir dans Ouest France et le Petit Bleu des encarts publicitaires faisant la promotion de Saint Cast le Guildo ainsi que sur de nombreux sites Internet : Bretagne.com, Tourisme.fr,... et bien sur le site www.saintcastleguildo.com où vous trouverez toutes les informations à la fois festives et pratiques.

Toutes les animations des années passées en saison ou hors saison sont reconduites avec quelques nouveautés : concours de peinture « Couleurs de Bretagne » le 28 mai, journée du Patrimoine de Pays le 24 juin, musique au port tout l'été avec les « **mardis du port** », pour ne citer que ces quelques exemples.

Enfin 2007 sera l'année de l'élaboration de la stratégie touristique 2008/2010, elle-même étant un prolongement de la stratégie mise en place en 2005.

Quelques axes de réflexions :

- 2008 festivités du 250ème anniversaire de la bataille de Saint Cast
- Amplification des animations hors saison
- Réorientation de la communication (charte graphique, choix des supports de communication, web cam ,...)
- Reconduction de la participation à la démarche qualité totale
- Poursuite de la mise en place de l'observatoire local du tourisme
- Prise en compte des nouvelles infrastructures (liaison piétonne, port, salle d'Armor,...)
- Travail avec l'ensemble des acteurs du tourisme sur Saint Cast le Guildo « **Station ouverte toute l'année** »,
- Accueil des touristes étrangers (traduction des menus,..)
- Relance du projet d'agrandissement de l'Office
-

La conclusion de cette Assemblée Générale a porté sur les faits marquants de ces 3 dernières années de fonctionnement montrant l'évolution de l'Office de Tourisme.

2004 l'année du renouveau de l'Office de Tourisme.

La nouvelle équipe, renforcée par de nombreux professionnels, a immédiatement affirmé sa volonté de créer une synergie entre les différents acteurs touristiques, de fédérer les associations, mais également de prendre position sur les projets d'infrastructures décidés par la Municipalité.

La première manifestation a consisté, en partenariat avec différentes associations, de soutenir à travers un communiqué de presse commun le projet de nouveau port « tout en restant vigilant sur les aspects financiers et environnementaux ».

Pour la première fois l'Office de tourisme invite l'ensemble de ses adhérents à fêter la nouvelle année. Devant le succès de cette initiative, celle-ci sera renouvelée tous les ans.

2005 mise en ligne d'un nouveau site Internet.

A l'initiative de l'Office de Tourisme, ce nouveau site, indispensable moyen de communication et de promotion financé par la Municipalité, présente à la fois des informations touristiques et communales.

L'Office de Tourisme présente la stratégie touristique 2005 / 2007 qu'elle souhaite mettre en place.

Le résultat financier positif, après plusieurs années de déficit, nous permettait alors d'envisager des investissements.

Cette même année la collaboration étroite entre l'Union des Commerçants du Guildo, l'Union des Commerçants de Saint Cast et l'Office de Tourisme a permis de relancer la fête de l'huître, animation de fin juin particulièrement appréciée de tous, de créer le marché nocturne estival et le défilé de mode, animations qui ont remporté un très grand succès.

L'Office de Tourisme a renforcé sa coopération particulièrement avec les associations liées au développement culturel et touristique.

2006, les locaux de l'Office de Tourisme sont réaménagés pour offrir à la fois un meilleur accueil des visiteurs mais également de meilleures conditions de travail au personnel.

En plus de l'installation d'un réseau local d'accès à Internet pour le personnel, 2 postes d'accès à Internet sont proposés au public.

Après le succès des nouvelles animations 2005, celles-ci sont reconduites.

Le redressement financier est de nouveau confirmé et nous permet de réaliser de nouveaux investissements indispensables pour promouvoir Saint Cast le Guildo..

L'Office de Tourisme prend position dans la presse « pour que la réalisation rapide de la liaison piétonne aboutisse dans les plus brefs délais..... ».

Le Conseil d'Administration 2007 s'est renforcé de nouveaux acteurs touristiques :

Didier.Aveline (M), Serge Bouteille (M), **Marylène Chevalier (Mityliculteur)**, **Chantal Colas (VALVVF)**, Etienne Departout (Camping de la Fontaine), **Philippe Durand (Tinou)**, Franck Eudeline, Arnaud.Fautrat (Centre Nautique), Jean Fernandez (M), Jean-François Girard, Sylvain Godefroy (P'tit Mousse), Pascal Hamon (M), Guy Langlois, **Bernard Lefèvre, Yann Lemoine (SARL Lemoine)**, Patrick Le Queffrinc (M), **Cathy Morel (Centre équestre du Bois Bras)**, Fabienne Ohier (Les Trouvailles), C.Pavy (Hôtel Port Jacquet), Sabine Rouault (M), **Jean-Pierre Valès**

(M) : élu municipal, **nouveaux élus ou réélus**

Le Bureau : Jean-Pierre Valès (Président), Pascal Hamon, Yann Lemoine (Vice Présidents), Jean - François Girard (Secrétaire), Cathy Morel (Secrétaire adjoint), Bernard Lefèvre (Trésorier), Fabienne Ohier (Trésorière adjoint)

AGENDA

- 13 mai : Randonnée Parcours du cœur avec la Fédération de Cardiologie, rendez-vous Place du Marché à partir de 9h
- 20 mai : Plage en Fête. Une journée de fête ouverte à tous de 10 h à 22h, rallye en famille, jeux et activités sur la plage, spectacle de magie et Fest Noz salle d'Armor, Loar Gann, Yao, R'mue Ménage et les Nigouses
- 26 / 27 mai : Compétition Golf – Bridge au golf de Pen Guen
- 28 mai : Concours de Peinture « Couleurs de Bretagne ». Inscription Salle d'Armor à partir de 8h, ouvert à tous
- 3 juin : Championnat départemental de Dressage au Centre Equestre du Bois Bras.
- 5 juin : Compétition au golf de Pen Guen : **Professionnel – Amateur – Seniors**
- 23 juin : **7ème Fête de l'Huître** au port de Notre Dame du Guildo en partenariat avec l'UCAMM. Grand Fest Noz dans une ambiance conviviale. Programme à découvrir très bientôt.
- 24 juin : Journée de Patrimoine de Pays, Randonnée à thème

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez :

- contacter l'Office de Tourisme au 01 96 41 81 52
- consulter le site Internet www.saintcastleguildo.com
- mieux encore, rencontrer le personnel d'accueil, l'Office de Tourisme est ouvert tous les jours sauf le dimanche de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Dernière minute

L'Office de Tourisme qui a toujours soutenu par de nombreuses actions le projet de liaison piétonne se réjouit que sa réalisation puisse maintenant être menée à son terme après la décision de justice de débouter le quarteron d'opposants.

Jean-Pierre VALÈS

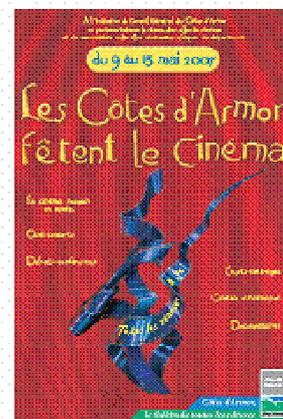


l'ImagiMer en Mai...

Dans le cadre de l'opération
« Les Côtes d'Armor fêtent le cinéma »,

l'ImagiMer présente :

Jeudi 10 Mai 2007 > 20h30
Salle de la CCAS (rue des Terre-neuvas)
A Saint-Cast-Le-Guildo



Le Beau Combat, un film de Jean-François Pahun

Le 4 mai 1982, après cinq années d'instruction, s'ouvrait à Chicago le procès de l'Amoco-Cadiz, opposant 76 communes bretonnes ainsi que des organisations professionnelles, au propriétaire du pétrolier échoué le 16 mars 1978 au large de Portsall dans le Finistère. Ensemble, au-delà de toutes leurs différences politiques, culturelles et sociales, les élus bretons partirent à l'assaut de la Tour Amoco afin de faire "payer les pollueurs".



Le film sera projeté en présence des protagonistes des luttes d'hier et d'aujourd'hui : **Charles Josselin**, sénateur des Côtes d'Armor et ancien vice-président du syndicat mixte créé par les 90 communes touchées par la marée noire ; **Jacques Mangold**, Directeur de VIGIPOL et **Daniel Royan**, membre du Conseil d'Administration de VIGIPOL et Premier Adjoint à la Ville de Saint-Cast-Le Guildo.

Nous comptons sur vous !

TARIF UNIQUE : 3 €

l'imagiMer 
Festival du Film Marin

6 rue de la Bataille 22380 Saint-Cast -Le Guildo
T. 02.96.81.03.00 / F. 02.96.81.03.01
festival.film.marin@wanadoo.fr



Des gens de l'Isle et d'ailleurs.

34. Les Italiens.

C'est en France qu'il y avait du travail! Et pour des gars courageux comme eux, il n'en manquait pas!

Bien sur, ils auraient pu aller dans l'Est ou le Nord, travailler dans les mines... Mais ils étaient maçons. Et quels maçons! Ces deux là savaient monter un mur comme personne.

Ils avaient fait la guerre, la Grande, et s'était battus contre le Autrichiens. Dans les Dolomites ils avaient souffert, mais avaient tenu. Alors, quand ils sont rentrés chez eux, ils ont été déçus. La vie s'était poursuivie, pendant qu'ils étaient au front, et le peu de travail avait été pris par ceux qui n'étaient pas partis. Les héros revenus n'étaient pas attendus.

C'est un vague cousin qui leur proposa d'émigrer. Il s'était installé à Saint-Cast et construisait des maisons. Les baigneurs de Paris ou du Nord y étaient nombreux à vouloir leurs résidences. Sur la pointe de la Garde, au dessus du Port et dans les Mielles poussaient à présent, parmi les jeunes pins qu'on y avait plantés, les « Ker » et les « Villas ».

Dans ses courriers le cousin promettait travail et vie facile. Il y avait tellement de choses à faire et tellement peu de concurrence! Les quelques maçons du coin ne savaient pas, comme eux, bâtir les villas que les Parisiens adoraient. Ceux-là, dans les Côtes-du-Nord s'offraient le Sud, se payaient la Méditerranée!

Qui voulaient alors croire les gars du pays? Ces Bretons, rétrogrades et conservateurs ne savaient pas ce qui était beau! Ils se méfiaient de la modernité et des innovations que le progrès des sciences et des techniques apportait! Ils prévenaient qu'un bon toit d'ardoises était mieux adapté au climat breton que le toit plat, « à la méditerranéenne »!

Mais qu'importe puisque l'estivant voulait son toit terrasse! Il fallait satisfaire le client.

Façades roses, jaunes ou blanches, mosaïques multicolores, bas-relief de ciment coloré, bacs de fleurs en faux bois et vrai béton armé, les Italiens construisaient à Saint-Cast une nouvelle « Riviera »! A coté, les maisons castines en pierres grises du pays semblaient bien tristes...

Ils préparèrent donc leur voyage, et firent leurs adieux à leurs parents.

Le cousin leur avait envoyé l'itinéraire à suivre. De Livourne, ils iraient à Milan. Mais pas question de s'y arrêter: Ils ne devaient pas quitter la Gare Centrale pour prendre le train de Paris.

Sans se l'avouer, cela les rassurait. Ils pouvaient ainsi éviter, pour rejoindre l'une des deux autres grandes gares Milanaises, la traversée à pied de l'immense métropole encombrée.

Le cousin, dans sa lettre, poursuivait ses recommandations : A Paris, de la Gare de Lyon., ils devaient se rendre à Montparnasse et prendre le Paris-Brest. Descendre à Lamballe. Reprendre un train jusque Plancoët, où il fallait changer encore, pour attraper le train de Saint-Cast. Arrivé là le cousin leur conseillait de bien faire attention: Il ne fallait pas descendre à la première gare, celle de la Touche, ni à la deuxième, celle de la Tour Blanche, mais au Terminus, celui de l'Isle.

En lisant ces directives, les deux compères étaient à la fois pleins d'espoir, et quelque peu étonnés :

- Saint-Cast doit être une très grande ville!
Il y a trois gares! Autant qu'à Milan!

F.H

DU COTE DES ASSOCIATIONS

ECLD Paroles d'un soir

Attention ! Les titres des livres sont reprécisés ici.

Le vendredi 18 mai, séance de « **Choses lues** » sur le thème du **commerce triangulaire des esclaves noirs**.

Une discussion aura lieu à partir de plusieurs ouvrages proposés par plusieurs personnes :

Amistad de Barnes Joyce Annette, pocket jeunesse ; *Beloved* de Toni Morrison, 10-18 ; *Texaco* de Patrick Chamoiseau chez Gallimard ; *Le soulèvement des âmes*, de Madison Smart Bell chez Babel ; *Les confessions de Nat Turner*, de W Styron chez Gallimard.



Les personnes désireuses de lire un ou plusieurs de ces ouvrages ou d'en évoquer d'autres sur le même thème (on peut aussi dire des poèmes d'Aimé Césaire), ou tout simplement d'entendre exposer ces lectures sans les avoir effectuées, sont invitées à cette soirée. Salle d'Avaugour au Guildo, 20h 30. Entrée pour tous, et gratuite.

TOI, VOIX... EMOI

Les enfants de 6 ans à 11 ans, de la compagnie « TOI, VOIX... EMOI » (rencontre des différents arts : théâtre, danse, musique) vous invitent à leur représentation le

12 Mai 2007 de 15 h 30 à 16 h 45
à l'Ancre des Mots à Erquy

Le spectacle est gratuit. Les enfants et parents qui souhaitent connaître la démarche artistique de la Compagnie pourront ainsi « se faire une petite idée » de ce qui se passe dans les locaux de l'école maternelle publique de Saint-Cast le Guildo tous les samedis durant l'année scolaire. En espérant vous retrouver prochainement

LES RESTAURANTS DU CŒUR



Le centre de Matignon des « Restaurants du Cœur », participe à l'inter campagne 2007. Toutefois, les conditions d'attribution sont considérablement réduites par rapport à la campagne d'hiver.

Distribution de 9 h 30 à 11 h 30 :

2 mai	13 juin	25 juillet	3 octobre	14 novembre
16 mai	27 juin	5 septembre	17 octobre	28 novembre
30 mai	11 juillet	19 septembre	31 octobre	

Les dons de toutes natures (chèques, denrées alimentaires etc...) peuvent être déposés aux mêmes horaires.

Merci de votre générosité, elle contribuera à rendre moins pénible les quotidiens de nos concitoyens en butte aux vicissitudes de la vie.

CLUB DES PIERRES SONNANTES

Marche - Rendez-vous à 14 h Place de l'église

Mercredi 16 Mai Pléneuf : circuit du Golf

Mercredi 30 Mai Pique-nique de la marche à l'étang de la Roche à St Potan. Ouvert à tous les adhérents -
Départ 10 h Pl. de l'Eglise pour les marcheurs, ou rendez-vous sur place à 12 h pour les non marcheurs.

Clubs ordinaires - Mercredi 23 Mai : jeux divers (cartes, scrabble etc...) à partir de 14 h à la salle des Pierres Sonnantes – Gouter en fin d'après-midi.

Scrabble - Tous les mardis à 14 h – salle d'Avaugour – scrabble en duplicate ou classique ouvert à tous les adhérents.

Encadrement - Tous les jeudis à 14 h salle d'Avaugour : atelier d'encadrement animé par Mme ROCHE

Dimanche 20 mai PLAGE EN FETE

Activités gratuites (sauf Fest-Noz), ouvertes à tous.

10h - 12h : Rallye touristique (nombreux lots à gagner)

12h - 18h : Jeux bretons et animations sur la plage (balades à poney, golf, mini-tennis,...)

- Activités nautiques au Point Passion Plage, jet ski (sur inscription)
- Baptêmes de plongée en piscine (Sur inscription) - Atelier Maquillage
- Magie « close-up » sur la plage avec Eflamm, le magicien breton

17h00 - 17h30 : Spectacle de magie « Sorcier de Bretagne », Salle d'Armor

18h à 20h30 : Balade contée suivie d'un pique nique devant la salle d'Armor

20h30 : Fest-Noz, Salle d'Armor. Entrée 5,00 €

RENSEIGNEMENTS : Office de Tourisme (02 96 41 81 52 - www.saintcastleguildo.com)



Equitation

Grand concours National Officiel de Dressage
Centre équestre du Bois Bras
Entrée gratuite



Dimanche 3 Juin 2007

Golf

Grande compétition Pro-Am Seniors (1 professionnel + amateurs)
Les fairways du Golf de Pen Guen accueillent, avec la mer en arrière plan, quarante équipes de Bretagne, pays de Loire et Normandie.

Mardi 5 Juin 2007

TRANSPORT DES ELEVES ORGANISE PAR LE CONSEIL GENERAL

1°) - Itinéraires, horaires et points d'arrêts sont disponibles :

- * sur le site Internet www.cg22.fr ou www.cotesdarmor.fr rubrique Transports
- * en appelant la centrale départementale de mobilité et d'information au 0.810.22.22.22 (prix d'un appel local). Une opératrice donnera en temps réel les renseignements souhaités.

2°) -Demandes d'adaptation et de points d'arrêts supplémentaires formulées par les familles
A transmettre en Mairie

Après étude de la demande sur place, un arrêt pourra être refusé si :

- * il est estimé trop proche d'un arrêt existant,
- * la durée du trajet a atteint une limite considérée comme maximale,
- * il impose un détour ou un allongement trop important de l'itinéraire initial,
- * il nécessite un demi-tour,
- * les conditions de stationnement et de sécurité sont jugées insuffisantes.



Date limite de dépôt des dossiers de création de nouveaux circuits : 15 mai 2007

Date ultime de réception des demandes d'adaptation d'itinéraires et de points d'arrêts : 15 juin 2007

Au-delà de cette date, les demandes ne seront examinées qu'après la rentrée scolaire en fonction de leur ordre d'arrivée.

Les demandes parvenant après le 31 octobre 2007 ne seront étudiées que si elles sont liées à un déménagement ou à une affectation tardive d'un élève.

IMPOTS 2007

Gagnez du temps et de l'argent

Simplifiez-vous l'impôt

Economisez 20 €uros

Déclarez vos revenus en ligne : www.impots.gouv.fr



OFFRE D'EMPLOI

L'entreprise BESNOUX cherche couvreur ou apprenti

Contact : EURL Couverture BESNOUX Jean-Marc - Le Fais 22550 Henanbihen

Tel/Fax : 02.96.34.07.59

EMPLOI DU TEMPS DES **ESPACES-JEUX/ATELIERS** et des **ateliers de SCULPTURE** du
RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES de la Communauté de Communes du Pays de
Matignon
MAI-JUIN 2007

Jour	Lieu- espace-jeux ou atelier	Horaire
Vendredi 11 mai (exceptionnellement, inscription par téléphone obligatoire)	MATIGNON -atelier jeux d'eau ou peinture Communauté de Communes	10h-12h
Mardi 15 mai	SAINT-POTAN -espace-jeux Garderie péri-scolaire	10h-12h
<i>Vendredi 8 juin</i>	MATIGNON-SPECTACLE Communauté de Communes	<i>A 10H30</i>
Mardi 12 juin	FREHEL - psychomotricité Salle de la grande abbaye	10h-12h
Vendredi 22 juin	MATIGNON -fête de la musique	10h-12h
Mardi 26 juin	SAINT POTAN -fête de la musique Garderie péri- scolaire	10h-12h

Les espaces-jeux sont ouverts gratuitement aux assistantes maternelles, aux parents, grands-parents... accompagnant un ou plusieurs enfants âgés de 0 à 6 ans.

Etant mis en place par le Relais Parents Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes du Pays de Matignon, les personnes peuvent venir à autant d'espaces jeux qu'elles le souhaitent.

ATELIER fête de la musique

Les **vendredi 22** et **mardi 26 juin**, les enfants pourront jouer de la musique et fabriquer des instruments.

Pour cela, merci d'amener des bouteilles de lait (bouchon à vis), des bouteilles d'eau, des boîtes à thé, des pâtes, du riz, du sable, des rouleaux d'essuie-tout ou de papier toilette...

MASSAGE

Lundi 14 mai et lundi 11 juin à 10h - MATIGNON- Communauté de Communes

Une assistante maternelle se propose de partager ses connaissances et son savoir-faire en terme de massage pour les enfants de moins de 3 ans.

Cette séance aura lieu dans la salle de jeux du Relais Parents Assistantes Maternelles.

Si vous êtes intéressé, nous vous demandons de bien vouloir emmener une serviette (pour allonger l'enfant pendant le massage) et une sortie de bain (pour l'envelopper à la fin du massage).

Cet atelier a lieu sur inscription au 06 64 34 64 05.

PLANNING des **ateliers de SCULPTURE** avec Soledad MAZOUZ (artiste-sculpteur)

Jour	Lieu	Horaire
Jeudi 31 mai	MATIGNON - Communauté de Communes	10h-11h
Jeudi 28 juin	HENANBIHEN - Garderie péri-scolaire	10h-11h

FONCTIONNEMENT de ces ateliers :

Chaque séance est limitée à 8 enfants et dure 1 heure. Vous devez arriver et repartir aux heures annoncées ci-dessus.

L'âge minimum est de 18 mois.

La participation se fait obligatoirement **sur inscription** au 06.64.34.64.05. (prévenir au moins 48H à l'avance en cas d'impossibilité)

L'accès est gratuit.

C'est un atelier de manipulation. Les plus petits auront plaisir à toucher, triturer, écraser, rouler, broyer, couper, étaler... alors que les plus grands pourront modeler un objet plus précis tout en passant, au préalable, par la manipulation de cette nouvelle matière.

Afin d'accueillir les petits bout'chou qui accompagnent les plus grands, leur espace sera installé.

Pour plus de renseignements, contacter Pauline NÉHLIG, responsable du Relais Parents

Assistantes Maternelles au 02.96.41.26.91 (ligne directe) ou 06.64.34.64.05.

SPECTACLE

« Zoé a une puce et ça la gratte »

Artiste Véronique AVENEL

VENDREDI 8 JUIN 2007

à MATIGNON à 10H30

Communauté de Communes



« Zoé et Pupuce sont amies depuis leur rencontre au supermarché. Mais, Pupuce est très capricieuse car elle s'ennuie. Ses amis de la forêt lui manquent. Les ballons sculptés remplaceront-ils ses amis perdus ? » Véronique AVENEL.

Sur inscription. Limité à 25 enfants (à partir d'un an).



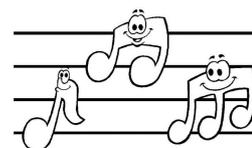
CONCERT

De l'Ecole de Musique de Saint-Cast le Guildo

Samedi 2 Juin 2007

20h30

Salle d'Armor



**Centre
Libre**

CONCERT

SALLE D'ARMOR

SAMEDI 19 MAI - 20H30

L'Orchestre d'Harmonie du Pays de Mayenne, orchestre amateur d'une soixantaine de musiciens, en déplacement dans la région, vous propose un concert gratuit le samedi 19 mai 2007 à 20h30 à la salle ...

Au programme, des musiques des quatre coins du monde : « Klezmer Classics » de Johan de Meij, « Japanese Tune de Soichi Konagaya, « Greek Folk Song » de Franco Cesarini ou encore « El Cumbanchero ».

Venez nombreux faire le tour du monde avec nous !!

L'Orchestre d'Harmonie du Pays de Mayenne est une association loi 1901 créée en 1993 ayant pour but de réunir des gens de tous âges et de tous horizons désireux de jouer de la musique ensemble dans une ambiance conviviale et d'en faire profiter le public par des concerts et autres animations culturelles.

L'association compte aujourd'hui une soixantaine de membres, dont environ 55 musiciens, âgés de 13 à 79 ans et venant pour la plupart de l'Ecole de Musique Agréée du Pays de Mayenne.

L'orchestre se réunit depuis maintenant 12 ans tous les vendredis soirs à l'école de musique afin de répéter le programme préparé par Marc Glorennec, actuel chef d'orchestre. Le répertoire très éclectique se compose aussi bien de musiques de film, d'œuvres originales pour orchestre d'harmonie, que de morceaux plus contemporains.

Une formation plus restreinte orienté sur la musique de variété, le jazz et les airs populaires existe également au sein de l'association. Elle se produit lors de festivals ou de carnivals comme la Fête de la Musique par exemple.

Toutes les formations de l'Orchestre d'Harmonie du Pays de Mayenne participent à la vie culturelle locale en se produisant fréquemment en concert dans les communes du Nord Mayenne et en faisant des animations dans les écoles. L'OHPM est aussi un ambassadeur de notre région en intervenant régulièrement dans d'autres régions de l'Hexagone.



ENTREE GRATUITE

CENTRE DE VACANCES ST CAST LE GUILDO

Numéro d'agrément
Jeunesse et sports
0220CV0868

**PENDANT 3 SEMAINES PRATIQUE TES SPORTS
FAVORIS ET DECOUVRE D'AUTRES ACTIVITES.**



OUVERTURE EN JUILLET 2007
de 8 à 17 ans

**SORTIES A LA PLAGE,
SOIREES DANSANTES, ACTIVITES
MANUELLES, KARTING, CHAR A VOILE,
SKI-BUS, MINI-CAMP, PLONGEE SOUS
MARINE.....**

Accueil en demi-pension, repas sur place ou en pension complète
sous la tente. Même tarif qu'en 2006.

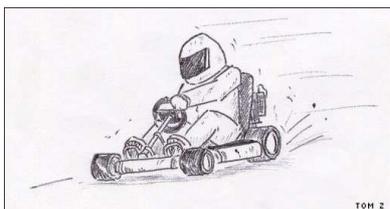


Inscriptions, Renseignements ; au 06.08.10.81.27

OU vsd.22@aliceadsl.fr

OU fax 02.99.82.89.10

**OUVERT A TOUS ET
TOUTES**



45 euros à l'inscription Bon C.A.F. accepté, (sauf 35)
paiement en plusieurs fois, chèques vacances
Formule camp = 187 euros (10 jours)
Formule stage = 115 euros (6 jours).

**POUR LES ENFANTS DE ST CAST LE GUILDO
LA COMMUNE REMBOURSE 3 EUROS PAR JOUR.**

**CALENDRIER DES CONGES SCOLAIRES
ANNEE 2007-2008**

	CALENDRIER NATIONAL ÉCOLES - COLLÈGES -		CALENDRIER DÉPARTEMENTAL	
Rentrée des enseignants Collèges - Lycées	Lundi	03.09.2007	Mercredi	29.05.2007
Rentrée des élèves Collèges - Lycées	Mardi	04.09.2007	Jeudi	30.08.2007
Vacances de TOUSSAINT	Samedi au Jeudi	27.10.2007 08.11.2007	Vendredi au Lundi	26.10.2007 05.11.2007
Vacances de NOËL	Samedi au Lundi	22.12.2007 07.01.2008	Vendredi au Lundi	21.12.2007 07.01.2008
vacances d'HIVER	Samedi au Lundi	16.02.2008 03.03.2008	Mercredi au Lundi	20.02.2008 03.03.2008
Vacance de PRINTEMPS	Samedi au Lundi	12.04.2008 28.04.2008	Mercredi au Lundi	16.04.2008 28.04.2008
Ascension	NEANT		Mercredi au Lundi	30.04.2008 05.05.2008
Fête de la victoire de 1945	NEANT		Mercredi au Mardi	07.05.2008 13.05.2008
Fin de l'année pour les élèves les enseignants	Jeudi	03.07.2008	Vendredi	04.07.2008

Pour les classes primaires, élémentaires et maternelles les mercredis suivants seront travaillés :

- * Le Mercredi 20/02/2008 correspondant pour les personnels à une journée de classe du lundi
- * Le Mercredi 16/04/2008 correspondant pour les personnels à une journée de classe du mardi
- * Le Mercredi 30/04/2008 correspondant pour les personnels à une journée de classe du jeudi
- * Le Mercredi 07/05/2008 correspondant pour les personnels à une journée de classe du vendredi.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. les dispositions ci-dessus sont applicables à tous les enseignants du 1^{er} degré, y compris aux instituteurs et professeurs des écoles conventionnellement mis à la disposition des établissements médicaux, médico-éducatifs et sociaux.

Pour les enseignants des écoles : les modalités d'organisation de la journée de solidarité seront définies ultérieurement.



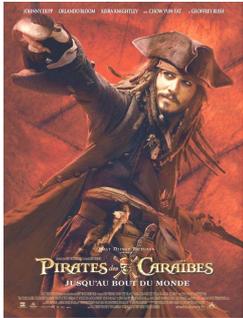
Salle équipée en
NUMÉRIQUE
IMAGE ET SON
Salle classée Art et essai

L'EDEN Cinéma
Saint-Cast-Le-Guildo
MAI 2007



SARL Glozel Rennes
Retrouvez nos programmes
Sur www.saintcastleguildo.fr
Répondeur 02 96 41 95 94
<http://eden.zeblog.com>

LES CÔTES D'ARMOR FÊTENT LE CINÉMA DU 09 AU 15 MAI 2007				
TOUTES LES SEANCES AU TARIF UNIQUE DE 3 €				
JEUDI 10/05	15h	17h	MICHOU D'AUBER	20h30 NE LE DIS A PERSONNE
VENDREDI 11/05	15h	17h	BAMAKO	20h30 LETTRES D'IWOJIMA
SAMEDI 12/05	15h	17h	LADY CHATTERLEY	20h30 MEMOIRE DE NOS PERES
DIMANCHE 13/05	15h LES TORTUES NINJA	17h	LETTRES D'IWOJIMA	20h30
LUNDI 14/05	15h	17h	DANSE AVEC LUI	20h30 LA VIE DES AUTRES
MARDI 15/05	15h	17h	LES TEMOINS	20h30 PAUL DANS SA VIE
MERCREDI 16/05	15h	17h		20h30 SPIDERMAN
JEUDI 17/05	15h	17h	SPIDERMAN	20h30 SPIDERMAN
VENDREDI 18/05	15 h	17h		20h30 SPIDERMAN
SAMEDI 19/05	15h	17h		20h30 SPIDERMAN
DIMANCHE 20/05	15h SPIDERMAN	17h	SPIDERMAN	20h30



Un événement !...

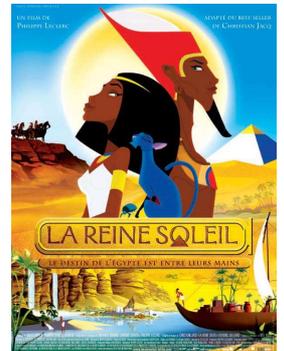
En avant première nationale, le cinéma EDEN programme en image et son numériques

Le 22 Mai à 20 h
**« PIRATES DES CARAIBES
 Jusqu'au bout du monde »**

Troisième de la série dont la sortie publique est le 23 mai.

CINEMA JEUNES

« LA REINE SOLEIL »
 Dessin animé de Philippe Leclerc
 Image et son numériques



Fille du pharaon Akenaton, Akhesa, ravissante princesse de 14 ans, se sent bien à l'étroit dans l'enceinte du palais royal. Avec le prince Thout, elle part à la recherche de sa mère, la reine Nefertiti, exilée sur l'île d'Elephantine. Aventure épique entre les rives verdoyantes du Nil et les dunes brûlantes du désert.

SAMEDI 19 MAI 2007 - A 14 h

(entrée gratuite : retirer son billet à la mairie jusqu'au samedi 19 Mai – 11 h 30)
 La séance est payante pour les adultes accompagnants

LE MOT DU CRUCIVERBISTE

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										

5										
6										
7										
8										
9										

10									
-----------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Horizontalement

- 1 – Supplice de volaille avant le barbecue
- 2 – Compléments d'établi
- 3 – Font le sommier ferme
- 4 – Lumière du scribe – Attribut papal
- 5 – Entre trois et quatre rois - Arrivés
- 6 – Poussières résiduelles
- 7 – France des ondes – Au bout du rouleau
- 8 – Gardien de notre faune – Couche d'un dormeur définitif – Rafranchit la couche du dormeur précédent
- 9 – Eaux de morue
- 10 – Cervidés – Tête d'affiche

D.L.

Verticalement

- A – Cucurbitacée boutonneuse
- B – Fit le coup de la mule - Père éphémère
- C – Tirera des larmes
- D – Au menu de la nonne - Bornée

SUDOKU

EXPERT

	2				3		5
6							
8			9	2	3		
		4		1			
		3				8	
				7		9	
			8	4	2		1
							6
5		7					8

- E – Blonde de pub – de travers
- F – Hautes terres de l'île verte - Révolution
- G – Accord moscovite – des milliers de pattes
- H – Cachent leur dorsale épineuse sous les cailloux brûlants des tropiques américains.
- I – Jeune trio avec le 5 horizontal – Mit de côté
- J – Ouïes du violon - Eliminer

Solution n° 177

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	S	A	G	I	T	T	A	I	R	E
2	E	C	O	N	O	M	I	S	E	
3	C	E	R	C	L	E		F	A	T
4	O	T	E	R	E	N	T		G	O
5	N	O	T	E	S		R	E	I	N
6	D	N		D		L	A		T	A
7	A	E		U		A	V	A		L
8	I		E	L	E	V	E	R	A	I
9	R	E	P	E	R	E	R	E	N	T
10	E	L	I	S	E		S	U	E	E

EXPERT

	4			5	6		
			3				2
		9	8				4
	7			4			
	8						9
				1			5
5					2	8	
3					7		
		1	9				4

Un sudokiste anonyme mais talentueux